

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le seize décembre deux mille vingt-quatre à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 35
DATE DE LA CONVOCATION	09/12/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	23/12/2024

OBJET :**Redevance ODP - Exonération partielle de redevance****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET ,
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène
FOREST , M. Olivier BUTEUX , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN ,
Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude
BOUSTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël
REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , M. Gil SILVESTRI , M.
Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M.
Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Eric
GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER ,
Mme Esther GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Olivier PAUCHON procuration à M. Vincent MEDILI, M. Cédryc AUGUSTE procuration à
M. Richard GAZIGUIAN, Mme Mélissa FOULQUE procuration à Mme Zoubida EYRAUD-
YAAGOUB, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Solène FOREST, M. Bruno PATRON
procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Christophe PIERREL procuration à Mme
Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, M. Nicolas GEIGER
procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Claude
BOUSTRON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces
fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Monsieur Criner, gérant du commerce "L'Antidote Brewpub" sis 45 boulevard Pompidou, a repris l'établissement en 2024. Ce commerce n'était plus en activité depuis plusieurs mois.

Monsieur Criner bénéficie pour l'année 2024 d'un permis de stationnement afin d'exploiter un espace terrasse privé commercial sur le domaine public au bénéfice de son établissement. Le permis de stationnement a été délivré le 19 juin 2024.

Au titre de cet usage privatif de la voie publique, le commerçant est redevable d'une redevance pour occupation du domaine public d'un montant annuel de 5023,20 €.

Le commerçant explique toutefois que son activité n'a débuté qu'au début du mois de juillet 2024. Il avance également une situation financière délicate. Il demande à ce titre une exonération partielle de la redevance correspondante au prorata depuis son ouverture.

Au regard des arguments avancés, Monsieur le Maire souhaite lui accorder une exonération partielle de 6 mois correspondant à la période du 1er janvier au 30 juin 2024, ce qui réduirait la redevance initiale à 2511,60 €.

Décision :

Il est proposé sur avis favorable de la Commission des Finances réunie le 3 décembre 2024 :

Article unique : d'autoriser Monsieur le Maire à accorder à Monsieur Benjamin Criner une réduction de 2511,60 € de la créance due au titre de son occupation du domaine public pour l'année 2024.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 43

Le Conseiller Municipal Délégué

Le Secrétaire de Séance

Eric MONTOYA

Claude BOUTRON

Transmis en Préfecture le : 20 DEC 2024

Affiché ou publié le : 20 DEC 2024